

Révolution de palais à Nantes

Reconversion de l'ancien palais de justice en Hôtel *Radisson Blu*

Architectes, **DTACC Jacques Cholet et George Carvunis**

Architecte d'intérieur, **Jean-Philippe Nuel**



Depuis que la cité judiciaire nantaise – dessinée « avec justesse » par Jean Nouvel – a jeté l'ancre en 2000 sur l'île de Nantes, l'ancien palais de justice de la place Aristide Briand était déserté tout comme la caserne de gendarmerie et la maison d'arrêt qui y faisaient jusqu'alors place commune avec lui. Pourtant, l'édifice érigé en 1851 par François Léonard Séheult et Joseph Fleury Chenantais vient de faire peau neuve après 27 mois de travaux. Des chambres d'hôtel s'étant substituées à celles d'Assises et correctionnelles, les maîtres du barreau ont cédé la vedette aux maîtres-queue et d'hôtel qui flattent le palais non plus de prévenus ni de plaignants mais d'hôtes désormais bienvenus !

Une destination à réinventer

En 2004, le Ministère de la Justice cédait l'édifice au Conseil Général de Loire-Atlantique. Bien que passablement dégradé, son caractère prestigieux – quoique non protégé au titre des Monuments historiques – et son exceptionnelle situation au cœur de la cité nantaise militaient en faveur d'une reconversion au rayonnement dépassant la seule agglomération. En avril 2005, l'institution départementale lançait trois marchés de définition afin d'explorer chacune une piste différente : hôtellerie de luxe avec complément culturel, échange des savoirs (culture et social) et valorisation culturelle, économique et touristique du patrimoine. Dix huit mois plus tard, la proposition formulée par



l'équipe Deloitte / Planeth Consultants / Richard Martinet (architecte du patrimoine) de reconvertir l'ancien palais en un hôtel 4 de niveau international (faisant mystérieusement défaut jusqu'à présent à l'agglomération nantaise) couplé à un centre d'art contemporain était retenue. L'appel à candidature qui s'en suivit conduisit à attribuer un bail à construction (sur 80 ans) au groupement réunissant l'investisseur AXA Real Estate, l'opérateur hôtelier Rezidor (propriétaire de l'enseigne "Radisson Blu" devant y être implantée) et Altarea Cogedim comme maître d'ouvrage délégué assistés par les deux agences parisiennes DTACC (Jacques Cholet et George Carvunis) et Jean-Philippe Nuel, respectivement expertes en restructuration et en architecture intérieure hôtelière.*

Perception inversée

Jadis, tout avait été conçu avec emphase pour que la Justice en son palais impressionne tout citoyen. Un monumental escalier menait derrière une lourde porte à la vaste salle des pas perdus – qu'éclairait sans parvenir à la réchauffer une grande verrière – ceinturée des différentes salles d'audience, le tribunal où siégeait la Cour d'Assises étant bien sûr implanté dans son axe principal. L'ensemble des bureaux et services occupait la périphérie de ce niveau ainsi que les deux étages supérieurs. On imagine très bien l'intérêt « commercial » que de tels volumes peuvent offrir à un hôtelier dès lors qu'il en dédramatise le cadre, le désacralise et l'extravertisse. En effet, il serait désormais impossible – même pour un cinq étoiles – de financer la création de si généreux espaces pour un lobby et un restaurant (ambrissé et abrité sous un plafond à caissons situé à plus de 10 m du sol).

Aujourd'hui les Nantais apprécient le nouveau parvis, la faille ménagée au milieu de l'ancien emmarchement pour accéder de plain pied au socle, les nombreux panneaux vitrés ayant ouvert tout le fronton de sorte que l'œil surplombe dorénavant la place Aristide Briand et la ville en contrebas tant depuis le nouveau lobby que des coursives de l'étage supérieur, la lumière naturelle inondant la salle de restauration de "L'Assise" aux boiseries immaculées. Cependant, ils ne sont pas vraiment en mesure d'estimer l'ampleur des travaux ici accomplis. Afin d'adapter le lieu à sa nouvelle destination dans le respect des réglementations en vigueur (1^{ère} opération en rénovation certifiée NF Bâtiments tertiaire, démarche HQE Hôtellerie), les reprises structurelles ont concerné près de 70% du chantier : consolidation en sous œuvre du frontispice, reconstruction de la



plupart des charpentes et planchers, élargissement conséquent des deux cours encadrant la salle d'Assises qui non seulement engendre deux agréables patios au bar et au restaurant tout en facilitant la desserte et l'éclairage naturel des chambres donnant dessus.

Quel dommage que les architectes aient opté pour un si terre patchwork d'enduits gris alors que les rouges hérités du Second Empire eurent sans doute fait merveille sans coût supplémentaire, dialoguant ainsi avec les verres teintés vermillon et fuchsia prônés par Jean-Philippe Nuel. De même, la main courante des garde-corps vitrés de la trémie d'escaliers débouchant dans le lobby et de la faille ouverte dans l'embarquement extérieur détonne par sa pauvreté alors que nous vient inmanquablement alors à l'idée le merveilleux dispositif architectural du Passage Pommeraye voisin !

Clair-obscur de l'architecture intérieure

Jean-Philippe Nuel a su démontrer sa maîtrise chromatique dans les espaces publics et de réception où la générosité de la lumière naturelle y parvenant valorise la palette à dominante rouge sur fond anthracite et chocolat de leur mobilier. D'immenses tapis à rond gris-mauve font un clin d'œil cinématique au damier du pavage restitué de la salle des pas perdus. Deux banquettes d'accueil et un comptoir de bar profilé comme une proue de navire – en fibre de verre revêtu d'un gelcoat blanc – rappellent l'industrie navale ayant fait la fortune de la ville. Du verre laqué écarlate panneauté le bar et tous les accès aux salles de séminaires, ascenseurs et circulations desservant les chambres. Tandis que la tribune où siègeait le président de la cour d'Assises accueille dorénavant quelques tables d'amoureux au pied de l'immense cave à vin murale, le couronnement des cimaises menuisées s'animent le soir venu d'un montage vidéo inspiré de l'univers de Jules Verne, natif de la cité.

Bénéficiant des belles ouvertures existantes, les 122 habitations et 20 suites (dont 15 juniors) jouissent de la lumière du jour. La blancheur prévalant de leur décor est soutenue par du marron en touches (assises) ou aplats (tête de lit et rideaux). Un hyper visuel – reprenant un détail d'un tableau de Georges de La Tour du musée des Beaux Arts de Nantes à moins que ce ne soit un cliché d'un des monuments de la ville par le photographe Christian Zachariassen – y instille une bienveillante notion de clair-obscur. Les salles de bains peuvent s'ouvrir à volonté sur la chambre par deux baies d'angle coulissantes. Lionel Blaisse



Propriétaire, **Conseil Général de Loire Atlantique**. Bailleur/Maitre d'ouvrage, **Axa Real Estate**. Maitre d'ouvrage délégué, **Altarea Cogedim**. Hypervisuels, **C. Zachariassen**. Video, **Moving Design**. Superficie, **11.000 m²**. Livraison, **Nov. 2012**. Gros-œuvre, **Léon Grosse**. Restauration façades, **Sarpa Pavy**.

Fournisseurs : Carrelage, **Crea 14, Royal Mosa, Trend**. Parquet, **Margaritelli**. Moquette, **Axminster, EGE, Lees Carpet, Masland**. Tapis, **Galerie B, Pedisystem**. Peinture, **Argile, La Seigneurie, Sikkens**. Papiers peints, **Elltis**. Impression numérique, **Museo**. Rideaux, **Mermet, Silent Gliss, Silva Création**. Tissus, **Dedar, Designer Guild, Flukso, Kvadrat, Lelièvre, Pierre Frey, Vescom**. Placages, **Formica, Hubler, Polyroy**. Sanitaires, **Alape, A&T Italia, Duravit, Geberit, Noken, Porcelanosa**. Robinetterie, **Delabie, Danbracht, Hansgrohe, Rilmotio**. Accessoires sanitaires, **Colombo, Dyson, ODF, Manusec**. Sauna, **Tylo**. Fitness, **Technogym**. Luminaires, **Artemide, Astro Lighting, Day Glow, Declic, Etnobel, IGuzzini, Ledeun, Metalarte, Modular, Neoz, Symo, Targetti, Tobias Grau**. Ascenseur, **Otis**. Litière, **Simmons**. Sièges, **Arper, Cinna, DAP, Ketta, Knoll, Ligne Roset, Manutti, Moroso, Nawrocki, Tessali, Vitra**.

